notre parti, ont formulé à l'endroit du régime fiscal des entreprises, mais il y a des limites que nous ne pouvons pas franchir si nous voulons éviter que les investisseurs aillent dans d'autres pays où le régime fiscal est plus

avantageux. Je crois que ses amis de Queen's Park suivront le même raisonnement lorsqu'ils tenteront d'aug-

menter les impôts des entreprises.

J'aurais deux questions à poser, si vous me le permettez, monsieur le Président. Tout d'abord, comment le député s'y prendrait-il pour abaisser les taux d'intérêt? Deuxièmement, il souhaite la création, si je comprends bien, d'une banque industrielle qui encouragerait les entreprises à se moderniser. Comment encouragerait-il les entreprises à se moderniser? Préconise-t-il les prêts à faible taux d'intérêt, les prêts sans intérêt ou une autre formule? Sur quoi repose son système? Comment une telle banque serait-elle plus efficace que les institutions prêteuses traditionnelles comme les compagnies d'assurance, les caisses de retraite et les banques actuelles?

M. Langdon: Monsieur le Président, tout d'abord, pour ce qui est de l'impôt des grandes entreprises, je rappelle au ministre que la définition des grandes entreprises contenue dans le projet de loi permet à de nombreuses entreprises de taille respectable d'échapper à certaines dispositions. Bien sûr, un pas a été franchi dans la bonne direction puisque certaines entreprises qui n'en payaient pas devront maintenant payer des impôts, mais je ne crois pas que ce soit suffisant, étant donné qu'un très grand nombre d'autres entreprises continueront de ne pas payer d'impôt même si elles réalisent des profits appréciables.

Je suis convaincu que le ministre, tout comme moi, a effectué beaucoup de visites à domicile lors des récentes élections en Ontario. L'un des sentiments les plus généralement répandus en Ontario est qu'il existe un profond déséquilibre dans le régime fiscal, puisque certains s'en tirent sans rien payer. Pour beaucoup, la promesse de Bob Rae d'instituer un impôt minimum sur les profits des entreprises est très sensée. Je suis certain qu'un tel impôt minimum sera institué en Ontario. Mais ce n'est pas suffisant non plus, bien sûr, parce que si cela se produit dans une seule province, celle-ci court le risque de voir les sociétés transférer leur siège social vers d'autres provinces. Par conséquent, c'est le ministre qui doit prendre l'initiative. C'est à lui qu'il incombe de commencer à prendre des mesures et de mettre en place un impôt sur le sociétés. Un tel impôt n'a pas détruit le capitalisme aux Etats-Unis et, je l'affirme au ministre, il ne le détruira pas non plus au Canada.

Les crédits

En ce qui concerne les deux questions qui ont été posées, je voudrais dire au ministre que, depuis que j'ai été nommé critique chargé de la politique macroéconomique, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des responsables de la Banque du Canada. Cela m'a convaincu qu'ils n'auraient aucune difficulté à recourir aux mécanismes techniques dont ils se servent ordinairement pour assurer une expansion de la masse monétaire dans l'économie. Ils n'auraient aucune difficulté à faire baisser les taux d'intérêt au Canada. Nous avons une banque centrale dotée d'un personnel très professionnel et très efficace. Le ministre devrait être le premier à admettre que la Banque du Canada pourrait facilement réduire les taux d'intérêt, si telle était la politique du gouvernement.

Enfin, en ce qui concerne la Banque industrielle nationale, permettez-moi de dire au ministre qu'une telle institution fonctionne aux Pays-Bas depuis des années. Ses actions appartiennent à 51 p. 100 à l'État et à 49 p. 100 au secteur privé. Elle accorde à la fois des prêts à faible taux d'intérêt et des prix commerciaux directs, qui tiennent néanmoins compte du risque réel encouru dans le cas d'un assez grand nombre d'industries qui ont des problèmes d'ajustement.

• (1650)

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): À l'ordre s'il vous plaît. L'honorable ministre des Finances sur un rappel au Règlement.

[Traduction]

M. Simmons: Il prend des leçons de Charbonneau. Il a déjà eu sa question.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Il s'agit d'un recours au Règlement. Je pense en outre que le député devrait s'excuser pour ce qu'il vient de dire au sujet du Président.

Une voix: Règlement! Retirez vos paroles!

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): À l'ordre s'il vous plaît. Je reconnais l'honorable ministre des Finances sur un rappel au Règlement.

[Traduction]

M. Wilson (Etobicoke-Centre): J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je ne profiterai pas de l'occasion pour répondre à ce que mon collègue a dit. Je veux simplement aviser la Chambre que demain sera une journée de l'opposition.